

<p align="center">COMITE DIRECTEUR LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION</p>

Date: vendredi 16 février 2018 de 20h à 22h30

Présents(es): VIRGINIE BLUM - Claudie GREVET - Sylvie MARCHESIN - Chantal MAILLARD
Marie VUILLEMARD - Yves BOEHM - Franck COLIN - Vincent FREY - Cyril JOLY - Bernard
LEMERCIER - Mathieu LEMERCIER - Georges MAHLER

Absents(es) : Noëlle HERGEL - Coline LUTHRINGER - David MOLL (procuration à Claudie
GREVET)

Présents : 12 membres – Votants : 13 membres sur 15 – Quorum atteint

Ordre du jour :

1. Approbation compte-rendu du 2 février 2017
2. Validation logo
3. Réponses aux questions diverses pour l'AG
4. Autres points:
 - Subvention formation CROS
 - Label régional 2019
 - Lettre aux clubs

1. Approbation compte-rendu du 2 février 2018

Suite aux différentes remarques, le compte-rendu a été modifié en séance. L'approbation du compte-rendu modifié a été soumise au vote.

Pour: 12 voix – Abstention :1 voix – Contre : 0 voix

2. Logo

Virginie informe le comité que le logo retenu par la majorité des membres du comité directeur est le numéro 9.

L'auteur de ce logo est Laurent BROCH. Le comité décide de récompenser à l'unanimité le lauréat par un bon d'achats AIREXTREM de 100 euros.

3. Réponses aux questions diverses pour l'AG

A ce jour, seul le COM a envoyé des questions diverses pour l'AG de la LGECO.

Par courrier en date du 6 février, le Club d'Orientation de Mulhouse souhaite aborder les sujets suivants.

31. Contrôleur des courses régionales :

Question du COM :

Le règlement des compétitions de la FFCO prévoit que pour des compétitions du Groupe C et D le contrôleur des circuits est désigné par la ligue et peut être interne ou non à la structure organisatrice.

Le règlement de ligue Grand Est impose que le contrôleur soit impérativement une personne extérieure à la structure organisatrice. Ce renforcement réglementaire complique inutilement l'organisation des courses. L'ancienne Ligue Alsace s'en tenait sur ce point à la réglementation de la FFCO et la qualité des compétitions n'en était nullement affectée. C'est d'ailleurs le rôle du Délégué (externe à la structure organisatrice) de s'assurer que le travail du contrôleur a bien été réalisé. Nous proposons donc le retrait de ce renforcement réglementaire, d'un ensemble réglementaire déjà bien complexe et contraignant. Comme le prévoit le règlement de la FFCO dans le cas d'une validation de formation de traceur le contrôleur devra être externe à la structure organisatrice.

Réponse comité : Pour l'organisateur c'est transparent, il n'y a pas de charge de travail supplémentaire. Effectivement que le contrôleur des circuits soit dans ou hors structures, la mission devrait être réalisée de la même manière. Le coût de remboursement des frais du contrôleur est à la charge de la LGECO.

Conclusion : pas de modification du règlement sportif.

32. Départementales au CN

Question du COM :

Le règlement de ligue Grand Est prévoit que : « L'inscription au Classement National des courses départementales est possible à titre exceptionnel, sur demande dûment argumentée. »

Le Club d'Orientation de Mulhouse propose la suppression de ce point réglementaire. Une course départementale qui remplit l'ensemble des critères définis par le règlement des compétitions de la FFCO ne devrait pas se voir dévaloriser par rapport à une organisation régionale.

Réponse comité : La FFCO a défini de nouvelles règles en décembre 2017 pour les compétitions au CN. Les règles sont plus restrictives avec comme objectif une meilleure qualité des courses au CN. La ligue est en phase avec cet objectif d'amélioration de la qualité.

Conclusion : pas de modification du règlement sportif. Les départementales ne sont pas au CN.

33. Calendrier des Compétitions

Question du COM :

Le règlement de ligue Grand Est prévoit : « Une seule organisation se déroulant sur le territoire de la LGECO pourra obtenir le label « course régionale » pour une date donnée.

Devant l'étendue de la Grande Ligue ce point réglementaire nous paraît abusif et contraire au développement de la CO. D'autant plus qu'il s'applique également pour les courses de VTT'orientation et les courses pédestres.

Pour rappel sur l'ensemble de la Ligue sur plus de 1000 licenciés, 151 coureurs ont marqué des points au CN à VTT et 504 coureurs ont marqués des points CN en orientation pédestre.

Plus de 70 % des licenciés ne pratique que la CO pédestre et se retrouve donc avec un weekend sans compétition sous prétexte de développer l'orientation à VTT.

Réponse comité : La course d'orientation à VTT fait partie de la politique de développement de la ligue. Il existe bien une concurrence pour une partie des licenciés entre le pédestre et le VTT. Rien n'empêche un club d'organiser le même jour une course départementale hors CN.

Conclusion : pas de modification du règlement sportif. Pas de régionale pédestre CN en même temps qu'une compétition VTT.

34. Informations aux clubs de la Ligue

Question du COM :

Le CO Mulhouse tient tout d'abord à remercier toutes les personnes qui sont engagées dans le bon fonctionnement de la Ligue Grand Est.

Afin de permettre un meilleur relais des décisions du Comité directeur de la Ligue et du flux des informations nous serions très reconnaissants si les comptes-rendus du Comité directeur étaient diffusés plus rapidement.

De même les informations concernant le GREF et notamment les convocations et annulations de stage ne sont parvenues que très tard aux concernés en 2017.

Réponse comité : La ligue est consciente de cet état de fait. Elle a pris des dispositions pour diffuser les comptes-rendus plus rapidement et a mise en place lors du CD du 11 novembre 2017 une organisation GREF permettant d'améliorer son fonctionnement.

35. Remise des cartes en fin de course

Question du COM :

Lors de la réunion des présidents du 07.10.2017 il a été discuté de la nécessité ou non de garder les cartes en fin d'une course régionale. Ce point aurait dû être réglé à la réunion suivante du Comité directeur. Dans le compte-rendu, ce point n'apparaît pas comme abordé. Nous proposons la modification suivante de ce point dans le règlement

« Pour les Championnats de Ligue l'organisateur récupérera les cartes des coureurs à l'arrivée et le mettra à disposition des coureurs après le départ du dernier coureur. Pour les courses régionales les cartes ne seront pas récupérées à l'arrivée nous comptons sur le Fair-Play des coureurs. »

Réponse comité : La ligue admet que ce point est resté en suspens depuis plusieurs mois et est d'accord sur le principe d'intégrer ce point dans le règlement sportif.

36. Liste de Matériel de la Ligue Grand Est

Question du COM :

Est-il possible de mettre à disposition des clubs une liste du matériel de CO appartenant à la Ligue Grand Est, susceptible d'être emprunté par les CD et les clubs.

Réponse comité : A ce jour la ligue n'a pas beaucoup de matériel à part celui acheté pour la nationale NORD EST. C'est la ligue de Lorraine qui possède la plupart du matériel. L'AG de dissolution de la ligue est prévue prochainement et l'AG prendra les décisions concernant la réaffectation de matériel.

La liste du matériel sera transmise aux clubs après l'AG de dissolution.

4. Autres points

4.1 Subvention formation CROS

Claude VOGT redemande si la ligue subventionne la formation CROS qui concerne une licenciée de son club. Cette question posée il y a quelques mois était restée sans réponse.

Après discussions le comité est d'accord pour accorder une subvention de 50 euros. Pour : 12 voix – Contre : 1 voix.

Les prochaines demandes de subvention devront faire l'objet d'un projet de formation argumenté intégrant un plan d'actions.

Franck pose la question de la subvention de formation moniteur par la ligue. Les formations précédentes étaient prise en charge par la ligue d'Alsace 1/3, le CD68 1/3 et le club 1/3. La question se pose pour toutes les formations fédérales.

4.2 Label régionale 2019

En 2018 35 courses ont le label « Course régionale ». L'objectif de la ligue en phase avec l'objectif de la FFCO est de labelliser des courses régionales de qualité. S'il faut faire des choix se pose la question des critères retenus. Quel serait le nombre maximum de courses labellisées? Quel serait la répartition entre les sprints, les MD et les LD ? Faut-il à nouveau privilégier les courses collectives (par exemple le relais par catégorie ? Cette réflexion est à engager lors des prochains comités.

4.3 Lettre o'club

Virginie propose au comité de mettre en place une lettre aux clubs ou un LGECOnews. Cette action entrainerait une charge de travail importante pour la commission communication et pour le secrétariat. Il y aurait lieu de définir sous quelle forme se fait le flux d'informations. Ne pas se précipiter afin de lancer un outil bien pensé qui sera viable et efficace.

Mathieu LEMERCIER
Président

A handwritten signature in blue ink that reads "Mathieu LEMERCIER". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.

Yves BOEHM
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink that reads "Yves BOEHM". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.